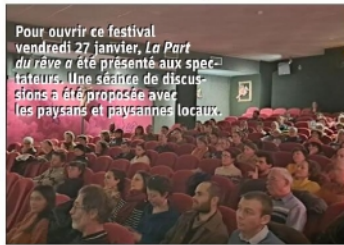


PRIVAS RÉGION

PRIVAS

Le premier Festival du film paysan est lancé

Pour ouvrir ce festival vendredi 27 janvier, *La Part du rêve* a été présenté aux spectateurs. Une séance de discussions a été proposée avec les paysans et paysannes locaux.



Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour ouvrir le premier Festival du film paysan, au cinéma de Privas. Photo DR

Ce vendredi 27 janvier, une centaine de personnes étaient présentes pour ouvrir le premier Festival du film paysan au cinéma de Privas, en présence de Carole Pouzard et Pierre-Yves Maret, deux porte-paroles de la Confédération paysanne de l'Ardèche, du préfet Thierry

Devimeux et d'élus.

Cette première projection a permis aux spectateurs de voir le documentaire *La Part du rêve*. Un film présentant le portrait de Letizia, éleveuse corse, qui cherche à installer son activité agricole sur un territoire de plus en plus hostile à l'agriculture et à

LES DATES DU FESTIVAL

- Dimanche 29 janvier à Vernoux-en-Vivarais (cinéma d'Écran Village) à 17 h : projection de *Douce France* de Geoffrey Couanon.
- Jeudi 2 février à Aubenas à 19 h 30 : projection de *Goliath* de Frédéric Tellier au cinéma Le Navire.
- Vendredi 3 février à Saint-Félicien (salle des fêtes) à 20 h : projection de *La Part des autres* de Jean-Baptiste Delpias et Olivier Payage.
- Vendredi 3 février aux Vans à 20 h 30 au cinéma Vivans : projection de *Chemin de traverse* de Manuel Poirier en présence de l'équipe du film.
- Samedi 4 février au cinéma des Ollières-sur-Eyrieux à 18 h : projection de *La Part du rêve* de Jean Froment.
- Samedi 4 février au Béage (salle des fêtes) à 14 h : avant-première de *Bienveillance paysanne* d'Oliver Dickinson.
- Dimanche 5 février à Lussas (cinéma) à 16 h : projection de *Tu nourriras le monde* de Nathan Pirard et Floris Schruijer.

l'installation de jeunes paysans. La projection s'est poursuivie par des échanges avec le public, menés par les paysannes et les paysans locaux. Des discussions qui ont tourné autour des questions de l'installation en agricultu-

re, de la recherche du foncier agricole mais également de la nécessité de relocaliser la production agricole au plus près des territoires, tout en assurant une juste rémunération et un accès à une alimentation de qualité pour tous.